



section académique de Lille

Lettre mensuelle d'informations des LP, SEP, SEGPA et EREA

AU SOMMAIRE EN AVRIL 2020 :

L'éditorial du secrétariat académique	1
Mutation intra-académiques : les dates à retenir	2
Le bilan de nos permanences « mutations intra-académiques »	3
Les barres d'entrée au mouvement interacadémique	3
Fracture numérique : le SNETAA-FO écrit au Président de Région.....	4
Rentrée 2020 : le SNETAA-FO demande des moyens au Recteur.....	4
Retour à l'école le 11 mai : le droit d'alerte lancé par la Fédération.....	5
Ouverture des LP : pas avant début juin	5

L'édito du secrétariat académique

Si le secrétariat académique est confiné, il n'en est pas pour autant inactif.

Pendant toute la durée d'ouverture du serveur des mutations intra-académiques, les permanences téléphoniques pour accompagner les collègues dans la saisie de leurs vœux ont été un vrai succès.

Avec sa fédération, le SNETAA-FO mène le combat pour un retour à l'école dans des conditions de sécurité optimales. Un droit d'alerte a été adressé au Ministre de l'Éducation Nationale. C'est un préambule au droit de retrait.

Le SNETAA-FO est aussi dans l'action pour réduire la fracture numérique et pour préparer la rentrée. Il faut des moyens dans la voie professionnelle pour remettre sur les rails de la réussite scolaire les décrocheurs et accueillir les apprentis dont le contrat sera rompu par un patron en difficultés financières.



section académique de Lille

Mutation intra-académiques : les dates à retenir

Seule la première partie du mouvement intra-académique est terminée.

Plusieurs dates sont à noter si vous avez demandé une mutation.

Le 25 mai à partir de 14 heures, les barèmes seront publiés sur votre I-Prof.

Il vous sera possible de contester votre barème jusqu'au 8 juin 17 heures. N'attendez pas cette date limite pour contacter nos commissaires paritaires. Ils sauront vérifier votre barème et vous aiderons dans vos démarches auprès du rectorat pour tenter de le faire évoluer favorablement.

Avant le 12 juin, et sous certaines conditions très restrictives (décès du conjoint ou de l'enfant, mutation du conjoint ou cas médical aggravé de l'enfant), une annulation ou modification de votre demande de mutation sera possible.

Toujours le 12 juin, si vous êtes TZR, vous pouvez demander à changer d'établissement de rattachement administratif.

Les résultats des affectations pour les enseignants du second degré seront publiés le 1^{er} juillet à 14 heures, toujours sur I-Prof.

Les lignes générales directrices éditées par le ministère prévoient la possibilité d'un recours en cas d'une décision d'affectation défavorable. Rien n'est dans la note de service académique en ce qui concerne les recours. L'accompagnement par un syndicat représentatif au niveau ministériel comme le SNETAA-FO sera possible

À chacune des étapes, n'hésitez donc pas à nous contacter par mail à l'adresse snetaa.lille@free.fr ou par téléphone au 06 09 93 90 77 pour être conseillé et guidé.



section académique de Lille

Le bilan de nos permanences « mutations intra-académiques »

Confinement oblige, l'équipe académique a organisé des permanences téléphoniques pour aider nos adhérents dans leur vœu durant l'ouverture du serveur. C'est plus d'une trentaine d'entretiens téléphoniques qui ont été réalisées avec des conversations durant jusqu'à deux heures !

De nombreux messages sont aussi parvenus sur notre boîte mail.

La communication n'a pas toujours été simple avec les gestionnaires des disciplines eux aussi confinés. Cependant, les chefs de service ou de bureau nous ont souvent répondu pour les situations difficiles.

Confinement ou pas, l'application I-Prof n'est pas des plus intuitives. Il n'a pas toujours été simple pour des non-initiés de saisir ses vœux. Surtout si on y ajoute son côté austère et vieillot. Nous avons assuré une « hotline » pour permettre aux collègues de naviguer facilement dans l'application.

La procédure de retour des confirmations de demandes de mutation se voulait « dématérialisée » de par la fermeture des établissements scolaires. Mais les documents à envoyer au rectorat étaient prévus pour un retour « papier ». Nous avons aussi été présents après la fermeture du serveur pour répondre aux interrogations légitimes de nos adhérents.

Les barres d'entrée au mouvement interacadémique

Vous vous demandez de combien de points il fallait disposer cette année pour muter dans une académie de métropole ou d'outre-mer ?

La réponse est sur notre site internet. [Cliquez ici](#) pour accéder aux barres d'entrées des différentes disciplines.



section académique de Lille

Fracture numérique : le SNETAA-FO écrit au Président de Région

Les sections des académies d'Amiens et de Lille du SNETAA-FO ont écrit au début du mois au Président de la région des Hauts-de-France ([lire le courrier](#)).

Nous avons interpellé Monsieur Xavier BERTRAND sur les mesures qu'allait prendre notre région pour réduire le plus possible la fracture numérique.

Tous les enseignants de la voie professionnelle l'ont constaté, nos élèves, qui font partie des plus fragiles du système scolaire, ne sont pas tous dotés en ordinateurs ou tablettes numériques pour suivre les enseignements à distance.

Parmi ceux qui en possèdent, certains n'ont pas, bien souvent faute de moyen financier, la possibilité de payer un abonnement internet ou 4G.

C'est peut-être en guise de réponse à notre courrier, que depuis la mi-avril, le site internet de la région fait état d'un prêt de plus de 700 ordinateurs auprès de lycéens. [Cliquez ici](#) pour lire l'article.

N'hésitez pas à nous faire part de ce qu'il en est de la fracture numérique dans votre établissement et du prêt d'ordinateurs à vos élèves par la région.

Rentrée 2020 : le SNETAA-FO demande des moyens au Recteur

Remettre sur les rails de la réussite scolaire les élèves décrocheurs et accueillir les apprentis qui vont voir leur contrat rompu nécessitera qu'à la prochaine rentrée scolaire la voie professionnelle soit à la hauteur.

Cela nécessite d'annuler les cartes scolaires et les fermetures de sections, de créer des postes et de revoir à la hausse les DHG.

C'est tout cela que le SNETAA-FO a demandé à Madame le Recteur ([lire le courrier](#)).



section académique de Lille

Retour à l'école le 11 mai : le droit d'alerte lancé par la Fédération

Lors dernier CHSCT ministériel du 21 avril dernier, notre fédération, la FNEC-FP-FO a interpellé le ministère sur les conditions de la reprise des écoles.

Les principales demandes portaient sur :

- la mise en œuvre du dépistage systématique des élèves et personnels avant toute reprise d'activité,
- la mise à disposition de masques FFP2, seuls masques reconnus par le code du travail comme équipement de protection individuelle,
- la mise à jour des Documents Uniques d'Évaluation des Risques indiquant précisément les mesures prises en de dépistages, de mise à disposition de matériels de protection et de désinfection des locaux.

L'absence de réponse à ces demandes constitue pour notre fédération un motif raisonnable de penser que la santé et la vie des personnels sont menacées par la reprise des cours à partir du 11 mai.

Ce droit d'alerte est un préambule nécessaire à l'exercice du droit de retrait si aucune réponse n'est apportée à ces questions.

[Cliquez ici](#) pour lire le courrier adressé à Monsieur le Ministre.

Ouverture des LP : pas avant début juin

Ce mardi 28 avril, le Premier Ministre a déclaré devant l'Assemblée Nationale que LP seront les premiers lycées à ouvrir. Mais ce ne sera pas avant début juin et avant les LGT. Par contre, aucune information n'a été donnée pour la rentrée des élèves de SEP, SEGPA, EREA et 3^{ème} Prépa-Métier.